



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 58244

## Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le manque de structures pouvant accueillir, en région Nord-Pas-de-Calais, les personnes de moins de soixante ans lourdement handicapées suite à une maladie neurologique. Il évoque en particulier le cas des malades qui, en raison de leur âge et du manque de structures d'accueil sur le territoire du Béthunois et du Lillois, se retrouvent expatriés en Belgique qui dispose de places en établissements spécialisés. Lourd de conséquences auprès des familles des malades, ce manque de structures crée également des dysfonctionnements dans le suivi médical des services neurologiques, qui déplorent fortement cette situation. Pour ces raisons, il lui demande comment il entend remédier à cette carence afin que les malades, souvent en fin de vie, et leurs proches, n'aient plus à subir un éloignement ressenti comme indigne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Serge Janquin](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58244

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 février 2005, page 1857